M. LE PREFET……..

L'usage antique et solennel veut que je vous adresse (à vous toutes et à vous tous qui ont répondu à notre invitation) des souhaits de bienvenue et de remerciements.

C'est avec grand plaisir et sincérité que je le fais.
Mes sentiments aujourd'hui, avec ceux de mes collègues du Conseil Municipal, en inaugurant ces deux réalisations, les ateliers municipaux et la station d'épuration sont multiples.
Nous ressentons de la fierté, de la joie et du bonheur en mettant à la disposition de la commune et bien au-delà ces nouveaux équipements.

Je vous parlerai tout d'abord des ateliers municipaux.

Quand en 2008, l'équipe municipale a examiné les besoins de la commune en terme d'équipements, les ateliers municipaux ne sont pas apparus prioritaires. Certes, ils étaient à l'étroit dans des locaux vétustes, mais les besoins des écoles, de la cantine scolaire, de l'accueil des enfants pendant le temps périscolaire (centre de loisirs et CLAE), les besoins de locaux pour les associations, nous paraissaient plus important et surtout plus urgents au regard de la sécurité notamment.

La possibilité de coupler la construction de nouveaux ateliers avec celle d'un générateur photovoltaïque a changé la donne.

Ainsi le bâtiment comporte une unité de production d'électricité photovoltaïque installée en toiture d'une puissance de 113 KWC (Kilo watt crête).

La vente de cette électricité dans les vingt prochaines années va couvrir le coût du

générateur (470 000 € H.T.) mais aussi le coût du bâtiment des ateliers (800 000 € H.T)

En finalité, non seulement l'opération s'autofinancera, elle sera même bénéficiaire.
Et nous pouvons dire que depuis six mois, cela est bien parti.
La Surface Hors Œuvre Nette de ce bâtiment est de 1 477 m^2, l'aire de stationnement est de 930 m^2

Ainsi le déménagement des ateliers a libéré de l'espace près des écoles primaire et maternelle. Les élus se sont remis au travail et ont déjà élaboré un projet sur cet espace : bientôt une nouvelle cantine et un nouveau centre de loisirs verront le jour à la place des anciens ateliers.

Tout est parti aujourd'hui pour que cette nouvelle cantine soit opérationnelle à la rentrée scolaire 2013-2014.

Le choix que les élus ont du faire modifie très largement les opérations programmées pour notre fin de mandat.

Je vous parlerai maintenant de la station d'épuration.

Lorsque, sous l'injonction des services de l'Etat et de la police de l'eau, les élus juillanais ont commencé à réfléchir à l'évolution nécessaire de leur système d'assainissement, les 2 stations d'épuration de Juillan, dimensionnées à l'époque de leur construction (en 1983 réhabilité en 1994) pour environ 5 500 équivalents habitants, auraient pu, moyennant quelques travaux de mise aux normes, continuer à fonctionner plusieurs années encore, pour traiter les eaux usées provenant du village et des quartiers Morane et Bellevue.

Toutefois, au regard des demandes de raccordement au réseau et des besoins spécifiques, tant en quantité qu'en qualité, ces équipements ne disposaient pas de la capacité,

ni des caractéristiques techniques nécessaires pour absorber le développement économique et industriel actuel et futur, de la SOCATA, de la zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle, de TARMAC Aerosave, de l'Aéroport Tarbes Lourdes Pyrénées et de la future ZAC Pyrénia.

En vue d'une part de répondre aux normes en vigueur et d'autre part de favoriser la poursuite du développement économique du canton d'Ossun, la Commune de Juillan a donc étudié la création d'une nouvelle STEP d'une **capacité accrue à 7 500 équivalents habitants** et d'une capacité future de **9 000 équivalents habitants**.

Présenté une première fois en 2007, ce projet, dont le coût avait été estimé à 2,2 M€, avait fait l'objet d'un accord de principe des partenaires concernés en vue de leur participation au financement de cet équipement volontairement

surdimensionné… **pour une commune qui comptait alors moins de 3 900 habitants !**

Réévalué 4 ans après à plus de 2,7 M€ HT, soit 360 € / équivalents habitants, compte tenu de l'évolution des normes de rejet, cet équipement s'accompagnera aussi d'une réfection partielle, d'une extension et d'une remise à niveau des réseaux de collecte, soit un **investissement global de près de 6,0 M€ HT**, pour la Commune de Juillan.

On parle bien ici d'équivalents habitants, puisque ce qui justifie cette surcapacité, c'est l'augmentation prévisible et recherchée des emplois industriels et tertiaires sur l'ensemble de la zone aéroportuaire.

Cet équipement répond en fait à une double problématique **d'aménagement du territoire et de développement économique** car c'est une condition indispensable du **maintien de l'activité et des emplois de DAHER-**

SOCATA, dont les effluents n'étaient plus correctement traités, mais aussi du développement futur de Pyrène Aéro Pôle, de TARMAC Aerosave, de la ZAC Pyrénia et de toute la plate-forme aéroportuaire… Comme toujours, la Commune de Juillan et son équipe municipale que je tiens à remercier tout particulièrement aujourd'hui ont joué la carte de la solidarité cantonale et d'un investissement qui profitera aussi à d'autres.

Les travaux ont débuté en mai 2010 et ont été achevés en mai 2011.
Au niveau technique, les Eaux Usées traversent un dégrilleur automatique. Les déchets et graisses sont séparés des sables et des graviers.
Vient ensuite un traitement biologique des matières organiques : le traitement des boues.
Une attention particulière a été portée sur les nuisances (visuelles, sonores et olfactives) et sur le respect environnemental du site.
L'intégration architecturale et paysagère a été très soignée.

Si la mobilisation des financements publics, auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de l'Etat (DETR) a été particulièrement difficile sur un projet aussi ambitieux, il est bien évident que la Commune et les juillanais ne pouvaient assumer seuls le remboursement des emprunts correspondants. Que tous les partenaires et usagers associés au financement de ce projet soient donc ici remerciés…

M. le Préfet je vous remercie ainsi que les responsables de vos différents services pour l'aide très appréciable que vous nous apportez, tant sur le plan administratif que sur le plan financier.

Mes remerciements iront aussi à M. le Président du Conseil Général pour toute l'aide qu'il nous apporte. Sans oublier le fort côté affectif qui nous lie.

Merci à l'agence de l'Eau Adour Garonne.

Merci enfin à nos partenaires intéressés par ce projet :

- DAHER SOCATA
- La C.C.C.O
- Le Syndicat Pyrenia
- Le Syndicat Adour Echez

Merci aux équipes d'architectes qui ont réalisé ces projets, aux équipes de maîtrise d'œuvre, aux entreprises et à leur personnel, aux artisans locaux qui ont fait preuve d'un savoir-faire remarquable.

Enfin, je n'oublierai pas un merci particulier et sincère aux services administratifs et aux services techniques de la commune. Qu'ils pardonnent mes exigences et le fait peut-être, de trop les bousculer parfois, c'est tout simplement pour le bien être de nos concitoyens. A mes collègues élus – ici présents – merci de tout cœur pour votre soutien et votre engagement sans faille.

Mmes, Ms, cette inauguration, ce moment convivial, de partage, nous l'apprécions aujourd'hui car cette réalisation fut aussi un parcours de sauts d'obstacles.

On peut en conclure que
Les réalités d'aujourd'hui
Ne se satisferont
Ni de démagogie
Ni d'exhibitionnisme
Il faudra les aborder
Avec sérieux et avec rigueur.
Aujourd'hui et demain encore plus qu'hier !

« Nos lendemains seront ceux que nous aurons fait si nous savons à l'avance, c'est à dire à temps, les prévoir et les préparer »

C'est ce à quoi, avec l'équipe municipale nous essayons de faire au mieux pour les juillanaises et les juillanais.